



# Guerlesquin

## Bulletin municipal

### PLUi-H : Enquête publique

#### Qu'est-ce qu'un PLUi-H ?

Il s'agit d'un document de planification de l'aménagement à l'échelle communautaire qui, à partir de début 2020, couvrira l'ensemble des 26 communes d'un document unique. Il tracera les grandes lignes de l'aménagement au travers d'un projet de territoire partagé et définira les droits à construire de chaque parcelle.

#### Pourquoi un PLUi-H ?

S'affranchissant des limites administratives, l'aménagement du territoire doit se penser et se construire à une échelle pertinente de bassin de vie pour définir et mettre en œuvre des politiques publiques répondant du mieux possible aux réalités vécues des habitants et à la satisfaction de leurs besoins. Ce nouvel outil vise à garantir la cohérence entre les politiques publiques du logement, du développement économique, des déplacements, du cadre de vie et autres...

Parallèlement, Morlaix Communauté a décidé d'engager une modification du plan de zonage d'assainissement des eaux usées à l'échelle de son territoire, en vue de garantir la cohérence entre ces deux documents.

#### Comment est élaboré le PLUi-H ?

Depuis la prescription de son élaboration en Décembre 2015, la concertation avec les habitants a été régulière. Le travail collaboratif de co-construction avec les communes a par ailleurs été particulièrement fourni, rythmé par de nombreux comités de pilotage, groupes de travail thématiques et territoriaux, ateliers et conférences.

Cela a permis à toutes les étapes clés du projet d'affiner la connaissance du territoire, de questionner et de faire évoluer les orientations en vue de correspondre au mieux à l'intérêt général et à la recherche d'un

développement maîtrisé et équilibré du territoire intercommunal.

#### Comment participer à l'enquête publique du PLUi-H ?

Par délibération du 11 Février, le Conseil de communauté a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de PLUi-H et de zonage d'assainissement des eaux usées. Le document est alors entré dans une phase de consultation des communes et des Personnes Publiques Associées (État, Chambre d'agriculture, CCI...), puis sera soumis à **enquête publique unique du 12 Août au 20 Septembre**.

**Chaque habitant du territoire sera ainsi invité en 5 différents lieux** à consulter le projet de PLUi-H et de zonage d'assainissement des eaux usées et à faire part de ses remarques. Toutes les observations seront consignées dans les registres d'enquête et analysées par une commission d'enquête indépendante qui rendra son avis sur ces deux projets.

#### Où consulter le dossier ?

- En ligne dès maintenant : L'intégralité du dossier de PLUi-H arrêté est consultable sur le site internet de Morlaix Communauté, page « aménager durablement > Le PLUi-H : Pour un territoire équilibré ». Le dossier d'enquête publique sera intégré d'ici la fin du mois de Juillet.
- À compter du 12 Août, dans les 5 lieux d'enquête de l'agglomération : siège de Morlaix Communauté, et mairies de Carantec, Locquirec, Plougouven et Saint-Thégonnec-Loc-Éguiner.

#### Comment exprimer vos remarques sur le projet de PLUi-H ou de zonage d'assainissement des eaux usées ?

- En ligne, depuis chez vous : sur le registre numérique ou par courriel.
- Sur les registres d'enquête papier

mis à disposition dans les 5 lieux d'enquête : soit lors des permanences des commissaires enquêteurs, soit en dehors, aux jours et heures habituels d'ouverture des lieux d'enquête.

- Par courrier : en vous adressant à la commission d'enquête à l'adresse suivante : Madame la Présidente de la commission d'enquête - Morlaix Communauté - 2B voie d'accès au port - BP 97121 - 29671 Morlaix Cedex.

#### À quoi servent les permanences proposées dans le cadre de l'enquête publique ? Quand se tiendront-elles ?

Chargée d'encadrer la procédure d'enquête publique unique, la commission d'enquête indépendante désignée par le Tribunal Administratif de Rennes est à votre écoute. **Elle sera présente pour répondre à vos questions et recueillir vos remarques sur le projet de PLUi-H et de zonage d'assainissement des eaux usées, avant de les consigner dans les registres d'enquête.** Retrouvez ci-dessous l'agenda des permanences :

- **Siège de Morlaix Communauté** : Lundi 12 Août, de 9h à 12h, jeudi 5 Septembre, de 15h à 19h et vendredi 20 Septembre, de 15h à 18h.
- **Mairie de Carantec** : Lundi 12 Août, de 14h à 17h et mercredi 28 Août, de 9h à 12h.
- **Salle du Conseil de Locquirec** : Jeudi 22 Août, de 14h à 17h, samedi 31 Août, de 9h à 12h et vendredi 20 Septembre, de 9h à 12h.
- **Mairie de Plougouven** : Mercredi 28 Août, de 14h à 17h et mardi 10 Septembre, de 9h à 12h.
- **Mairie de Saint-Thégonnec-Loc-Éguiner** : Mardi 10 Septembre, de 14h à 17h et samedi 14 Septembre, de 9h à 12h.

Suite page 2



## Et après ?

À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête rendra son avis à Morlaix Communauté sur le projet de PLUi-H et de zonage d'assainissement des eaux usées.

Les projets pourront alors être modifiés sur la base des avis émis par les Communes, les Personnes Publiques Associées et le rapport de la Commission d'enquête.

Le document sera soumis à l'approba-

tion du Conseil de Communauté fin 2019 — début 2020. Il deviendra alors exécutoire sur l'ensemble du territoire intercommunal, en lieu et place des documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur.

## Vie communale

### Remise des prix de fleurissement le 18 Juillet

Jeudi 18 Juillet, Monsieur le Maire a convié les 14 participants au concours des maisons et jardins fleuris 2019 pour leur remettre leur prix. Il les a remerciés pour leur implication dans l'embellissement de la commune et a souligné la mobilisation des habitants de la Rue Charles Rolland avec 6 participants sur les 14 inscrits. Il a salué les membres du jury composé d'Éric HUON, Conseiller Municipal en charge du fleurissement, de Pascal HERVÉ, agent technique en charge des espaces verts, d'Olivier GALÉA de la pépinière « Sous un arbre perché », de Marie-Françoise LE SCRAGNE de Guerlesquin, de Béatrice PICART de Plouigneau et de Michel PRIGENT de Plougouven. Il s'est appuyé sur un certain nombre de critères pour établir son palmarès. Quelle que soit la catégorie, le jury a

cherché à apprécier l'embellissement du cadre de vie des particuliers inscrits, en tenant compte de la date de passage et des conditions climatiques. Nous vous rappelons les lauréats de chaque catégorie. Le palmarès est paru dans le bulletin n°134 du 28 Juin.

« **Maison avec jardin très visible de la rue** :

1. Yvonne SIMON - 4 Rue Even Gwen.

« **Balcons, terrasses, fenêtres et petits jardins de moins de 100 m<sup>2</sup> très visibles**

**de la rue** » :

1. Jeannine LE JEUNE - 8 Rue Kernamann.

« **Espace le long de la voie publique** »

1. Thérèse LE ROUX - 31 Rue Even Gwen.

En fonction de son classement, chaque participant a reçu plantes, bouquets, entrées à l'écomusée des Monts d'Arree et à la Fête des plantes de Guerlesquin. Merci à « Sous un arbre perché » pour sa généreuse dotation.



## Couleurs de Bretagne

Dimanche 14 Juillet, 63 artistes amateurs ou confirmés, petits et grands, ont participé au 26<sup>ème</sup> concours « Couleurs de Bretagne ». Le but étant de représenter notre patrimoine architectural ou naturel dans la journée, selon plusieurs techniques du dessin et de la peinture.

Le jury était composé de Gilbert JULLIEN, artiste peintre, Christine LE BOUDER et Dominique ROLLAND,

Conseillères Municipales, Danielle LE BRICQUIR, artiste peintre et sculptrice et Jean-Jacques STÉPHAN, représentant du CMB, partenaire de « Couleurs de Bretagne ». Il a souligné la bonne participation des jeunes de 16 à 18 ans avec 9 inscrits qui font preuve d'une belle adresse.

Nous avons encore eu d'intéressantes représentations de notre patrimoine et félicitons les 17 lauréats. Les primés

se retrouveront lors de la finale régionale, à Dinan-Léhon du 19 au 27 Octobre.

Par ailleurs, les peintres ont pu bénéficier à nouveau de l'accès aux propriétés de Mesdames Françoise CILLARD, Simone MALLEVAL et Odette MOREL-LEC leur offrant des sites supplémentaires et parfois des vues insolites à représenter.

## Vie associative

### Chorale « Mouezhioù an Avel » : Assemblée Générale

Le 5 Juillet fut une journée festive pour l'association « Mouezhioù an Avel ». À commencer par une représentation de chants chorals devant le public de l'EHPAD de Guerlesquin qui a permis à la vingtaine de choristes que compte l'association de valider les nouveaux chants appris au cours de

l'année.

L'assemblée générale annuelle s'est ensuite déroulée à Porz ar Gozh Ker. Rien de bien nouveau hormis le fait que la chorale manque de voix d'hommes et de sopranes. Alors, avis aux amateurs ! La cotisation reste à 25 € l'année. La chorale se réunit le

vendredi soir, de 20h à 22h à Porz ar Gozh Ker. Et comme à leur habitude la réunion s'est terminée par un repas festif où bien évidemment chants et danses ont agrémenté la soirée.

**Contacts** : Daniel GIRAUD, maître de chœur au 06.17.45.53.34. Présidente : Martine LE DOEUFF au 06.08.83.08.22

## Guerlesquinaise Hand : Assemblée Générale

Le 20 Juin a eu lieu l'assemblée générale de la Guerlesquinaise Hand.

Un nouveau bureau a été élu, composé comme suit : Tiffenn GEFFROY à la présidence, Johan KERNEC à la trésorerie qui sera épaulé par Katell PEILLET, Rachele TANGUY au poste de secrétaire et Yann FONTENELLE au poste de secrétaire adjoint. Le nouveau bureau ainsi que ses membres se sont réunis afin de faire un point sur les manifestations à venir

et préparer la prochaine saison.

La Guerlesquinaise Handball organisera son tournoi le 14 Septembre et une soirée raclette suivie d'un bal, le 16 Novembre.

Le club annonce l'ouverture d'une équipe de hand loisirs, sous réserve d'un minimum de 10 licences enregistrées, ainsi qu'une équipe jeunes de moins de 9 ans (années 2010/2011/2012). À noter que l'équipe seniors gars recrute de nouveaux

joueurs pour la prochaine saison.

La Guerlesquinaise Handball compte sur ses membres, joueurs, bénévoles, supporters... pour aider à la fête des irréductibles du jeudi 8 Août (affichage, montage du plancher, service du repas, bar, crêpes...) car cette journée permet de faire vivre l'association.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec Tiffenn GEFFROY au 06.01.46.30.74.

## Réglementations de la circulation lors des prochaines manifestations

### Red Eo Rando et Red Eo Trail le samedi 27 Juillet

L'association Team Gwerliskin propose une journée sportive et festive le samedi 27 Juillet. À partir de 10h (départs libres) : randonnées pédestres de 7, 15 et 25 km et à partir de 16h : troisième édition du « Red Eo Trail ».

#### **Soyez vigilants dans vos déplacements**

En raison du grand nombre de participants au trail, la circulation et le stationnement seront interdits de 14h à 21h au plus tard sur les voies suivantes : Rue du Docteur Quéré, de

l'intersection avec Hent Pors Lann, jusqu'à Hent Milin Kouez, Hent Milin Kouez, jusqu'à l'intersection avec le Chemin des Haras, le Chemin des Haras, Hent ar Sav-heol, Rue Kernamann, Hent ar Meliner, sur la portion de Tro Guic depuis l'intersection avec Hent ar Meliner jusqu'au carrefour du Guic, Hent an Dourell, à partir de la salle du Mille Club jusqu'au carrefour du Guic, Hent Park ar Piz, jusqu'aux services techniques municipaux et Hent Porz Lann. L'accès aux riverains, aux véhicules de l'organisa-

tion, de secours et des services municipaux sera maintenu. Le parking de Porz ar Gozh Ker sera interdit au stationnement, hormis aux organisateurs, de 12h à 21h au plus tard ainsi que sur place ar Morc'h, pour le départ des courses.

Des déviations adéquates seront mises en place.

Le samedi 27 Juillet, de 14h à 21h, la circulation des véhicules sera limitée à 30 km/h sur toute l'agglomération.

### L'Estivale bretonne, course cycliste le dimanche 11 Août

Dimanche 11 Août, les 150 coureurs cyclistes de la course à étapes « L'Estivale Bretonne » prendront le départ à 13h55 Rue du Général de Gaulle pour 7 tours de 8,9 km avant de se diriger vers Le Ponthou.

Ils emprunteront de 13h55 à 15h30 environ le parcours suivant : rue du Général de Gaulle, rue du Docteur Quéré, Hent Milin Kouez, Hent Hanternoz, le CD42 jusqu'à Castel Pic, la VC5 jusqu'à Roc'h ar Verc'h, la VC6 jusqu'à Pont ar Marc'hat, la VC2 jusqu'au rond-point de Milin Kouez, Hent ar Sav-heol, rue Even Gwen, retour rue du Général de Gaulle et de 15h30 à 16h au plus tard : Hent ar C'hastell, rue de Keravel, la VC4 « Voie Chirac » pour rejoindre Le Ponthou.

#### **La réglementation de la circulation :**

Du samedi 10 Août à 17h30 jusqu'au dimanche 11 Août à 16h, la rue du

Général de Gaulle, depuis l'intersection avec la rue Morice du Parc jusqu'à la rue Even Charruel, ainsi que la place du Martray, seront interdites au stationnement, sauf aux véhicules de l'organisation dûment habilités, aux véhicules de secours et municipaux.

Le dimanche 11 Août, de 12h à 16h, les rues du Général de Gaulle, du Docteur Quéré, Hent Milin Kouez, Hent ar Sav-heol, Rue Even Gwen depuis l'intersection avec Hent ar Sav-heol jusqu'à la Rue du Général de Gaulle seront interdites au stationnement à tous véhicules.

Les riverains en cas de stricte nécessité seulement, les véhicules de l'organisation dûment habilités et les véhicules de secours et municipaux seront autorisés à emprunter le parcours dans le sens de la course. Des déviations adéquates seront

mises en place durant l'épreuve.

Les véhicules empruntant la VC4 (Voie Chirac) seront interrompus dans les deux sens de circulation le temps du passage des coureurs rejoignant Le Ponthou.

#### **Les consignes de sécurité :**

Gardez vos animaux à l'attache.

Respectez la plus grande prudence dans vos déplacements, ainsi que lors du passage des coureurs.

Afin d'assurer la sécurité de tous, des signaleurs seront en poste aux différents croisements.

**Mardi 6 Août à 18h30, les signaleurs inscrits sont conviés à une réunion à la salle des Associations à Porz ar Gozh Ker pour définir les différents postes, horaires et leur communiquer les différentes consignes de sécurité.**

## Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Tanguy MORVAN, du vendredi 26 au lundi 29 Juillet
- Christiane DUGAY, du vendredi 2 au lundi 5 Août
- André LE DOEUFF, du vendredi 9 au lundi 12 Août et jeudi 15 Août

## État civil

### Décès

**15 Juillet** : Maria DERRIEN veuve TRÉDAN - Résidence du Guic - 12 Hent ar Stoup

**22 Juillet** : Annick GUÉGUEN veuve COAIL - Résidence du Guic - 12 Hent ar Stoup

## Rénovation énergétique

**Vous avez des projets de rénovation énergétique ? Morlaix Communauté vous aide !** Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a fait le choix de massifier le dispositif d'aide aux travaux d'économies d'énergie pour permettre aux particuliers de sortir des énergies fossiles et/ou d'isoler leur logement. Tous les ménages peuvent bénéficier de l'offre « Coup de pouce ». Selon vos niveaux de ressources (Revenu Fiscal de Référence), le montant de la prime sera différent. Ainsi le remplacement d'une chaudière individuelle au gaz ou au fioul, autre qu'à condensation, peut permettre d'obtenir une prime pouvant aller jusqu'à 4 700 € pour les revenus modestes, et de 2 500 € pour les revenus supérieurs, prime cumulable avec le crédit d'impôt, l'éco-prêt à taux zéro, les aides du programme « Habiter Mieux » de l'ANAH.

Renseignez-vous avant de signer vos devis et de commencer vos travaux !

**Contacts** : Morlaix Communauté au 02.98.15.32.32, l'ADIL du Finistère au 02.98.46.37.38, Soliha au 02.98.88.55.10 ou Héol au 02.98.15.18.08.

## Numéros utiles

**Centre médical** : 02.98.72.81.45

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18

**Gendarmerie** : 17

**Pharmacie de Guerlesquin** : 02.98.72.87.89

**Pharmacie de garde** : 3237 (0,34€ TTC / mn)  
et affichage en pharmacie

**Cabinet infirmier MOY** : 02.98.72.86.74

**Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS** :  
02.98.72.80.26

**ADMR Région de Morlaix** : 02.98.72.83.08

**Résidence du Guic** : 02.98.72.82.49

**Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE BEC** : 02.98.72.92.32

**Diététicienne Céline ASSELIN** :

06.46.62.30.83

**Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL** :

06.50.20.56.15

**Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL** :

02.98.99.93.37

**Orthophoniste Marie BOURVEN** :

06.89.67.01.18

**Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN - DAGORNE - CUEFF** : 02.98.72.88.63

**Cabinet vétérinaire CHAMBON** :

02.98.72.87.33

**La Poste** : 36 31

**Suez urgences (7j/7)** : 0 977 401 116

**EDF dépannage clients** : 09 726 750 29

**Orange dépannage clients** : 3900

## L'agenda

**Jusqu'au 31 Août**

**de 10h à 13h et de 14h à 18h**

**Ouverture de l'office de tourisme**  
**Exposition de Danielle LE BRICQUIR**  
Étage des Halles

**Du samedi 27 au lundi 29 Juillet**

**Fêtes patronales - Fête foraine**

**Samedi 27 Juillet**

**à partir de 10h**

« Red Eo Rando »

**à partir de 16h**

« Red Eo Trail »

par Team Gwerliskin

Départs de Porz ar Gozh Ker

**à 18h30**

**Messe à la chapelle Saint Jean**

**à partir de 20h**

**Soirée « moules-frites » animée**

par le Comité des Fêtes

Halles

**Dimanche 28 Juillet**

**à 12h30**

**Repas des courses**

Salle Plijadur

**à 14h**

**Courses hippiques et**

**animations de la « Fête des courses »**

par la Société des Courses hippiques

**Lundi 29 Juillet**

**de 8h30 à 13h**

**Marché hebdomadaire**

**de 10h à 12h30**

**Marché animé**

**à 12h30**

**Repas des courses**

Salle Plijadur

**à 14h**

**Courses hippiques et**

**animations de la « Fête des courses »**

**à 20h**

**Dîner animé**

par la Société des Courses hippiques

Salle Plijadur

**à 21h**

**Visite contée en nocturne**

Rendez-vous à l'office de tourisme

**Lundi 5 Août**

**de 8h30 à 13h**

**Marché hebdomadaire**

**de 10h à 12h30**

**Marché animé**

**Mardi 6 Août, à 18h30**

**Réunion des signaleurs de la**

**course cycliste l'Estivale Bretonne**

Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker

**Jeudi 8 Août, à partir de 12h30**

**C'est la fête au village**

**des irréductibles !**

Par la Guerlesquinaise Football,

Guerlesquinaise Handball et

Bouloù Pok et traditions

**MAIRIE DE GUERLESQUIN**

**26 Juillet 2019 - N° 136**

Place Martray - 29650 GUERLESQUIN  
Tél : 02.98.72.81.79 - Fax : 02.98.72.90.64  
Courriel : guerlesquin@wanadoo.fr  
Site : www.guerlesquin.fr

**Edition et production** : Mairie de Guerlesquin

**Directeur de la publication** :

Gildas JUIFF, Maire

**Dépôt légal** : 16 Mai 2014